



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/HRC/AC/3/1
22 mai 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Comité consultatif
Troisième session
3-7 août 2009
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Note du Secrétaire général

Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Demandes soumises au Comité consultatif découlant des résolutions du Conseil des droits de l'homme:
 - a) Éducation et formation dans le domaine des droits de l'homme;
 - b) Droit à l'alimentation;
 - c) Droits fondamentaux des femmes;
 - d) Promotion d'un ordre international démocratique et équitable;
 - e) Personnes disparues;
 - f) Droits fondamentaux des personnes handicapées;
 - g) Élimination de la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et des membres de leur famille.

4. Mise en œuvre des sections III et IV de l'annexe à la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme en date du 18 juin 2007, intitulée «Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme»:
 - a) Règlement intérieur et méthodes de travail;
 - b) Ordre du jour et programme de travail annuel, y compris les nouvelles priorités;
 - c) Suite donnée à la recommandation 1/11 du Comité consultatif.
5. Rapport du Comité consultatif sur sa troisième session.
